

P.04

L'événement

**COP21 : LES ENJEUX
EMPLOI ET COMPÉTENCES**

P.28

Innovation

**"APPRENDRE ENSEMBLE", UNE
COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE**

P.30

Reportage

**AU CŒUR DU "QUARTIER
DE LA FORMATION"**

INFFO FORMATION

INFFO FORMATION

Le magazine des acteurs de la formation professionnelle N° 890 • Du 15 au 31 décembre 2015 www.centre-inffo.fr

P.11 *À la une*

LES OPCA À L'HEURE DES COMPTES

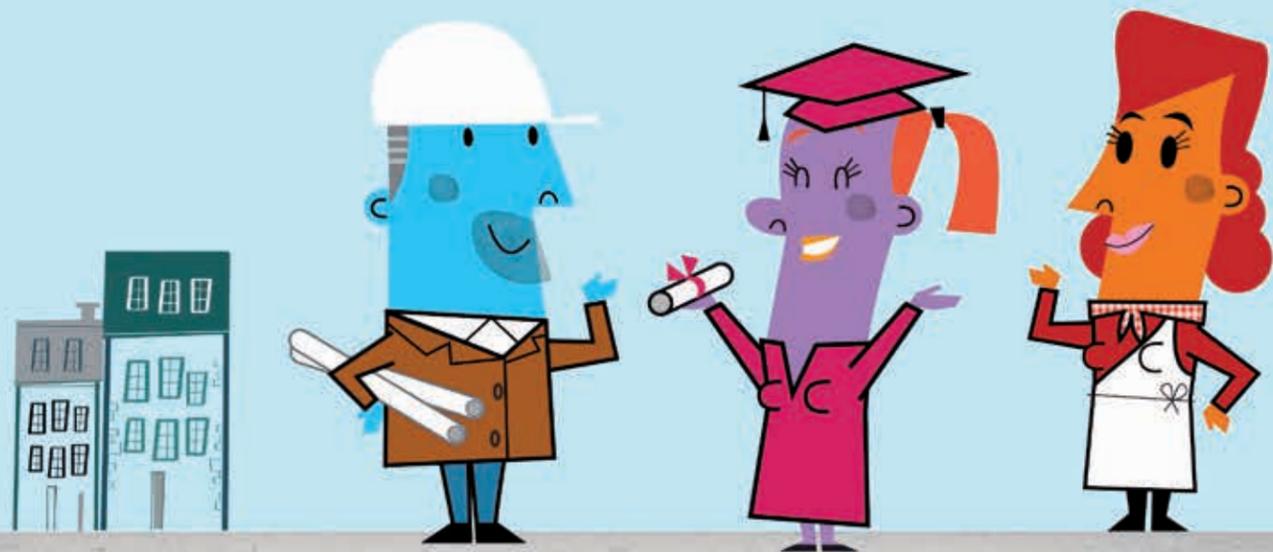


Le 12 novembre 2015 lors du Séminaire annuel des présidences Opcalia.
De gauche à droite : Emmanuelle Bienne, directrice des ressources
humaines, Claire Khecha, directrice générale adjointe d'Opcalia,
Nicolas Lagrange, journaliste, et Éric Meerschaut, secrétaire général.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION. ME FORMER, J'Y COMPTE BIEN !

Le compte personnel de formation permet aux salariés et demandeurs d'emploi de se former efficacement et d'être acteurs de leurs parcours professionnels.

Vous aussi, activez votre compte et découvrez vos nouveaux droits sur moncompteformation.gouv.fr



DICOM - Avril 2015



Sommaire



p. 4 **L'événement**
Cop21 : accompagner ses effets sur l'emploi et les compétences.

p. 6 **L'essentiel**

p. 11 **À la une**
Les Opca à l'heure des comptes.

p. 17 **Guide pro**
Expertise
La certification "maison".
Savoir-agir
Que faire en cas de traumatisme professionnel ?
Législation
Les Conseils régionaux, chefs de file du service public régional d'orientation.

p. 21 **Acteurs**

p. 28 **Innovation**
"Apprendre ensemble", une communauté d'apprentissage.

p. 30 **Reportage**
Au cœur du "quartier de la formation".

p. 32 **Itinéraire**
Marie-Ange Del Bano, "un pur produit de l'expérience".

p. 34 **Tu, vu, entendu**

En deux MOTS

Atmosphère

C'est l'histoire ordinaire d'un ex-quartier populaire en voie de "gentrification" (embourgeoisement urbain). À Paris, de la gare du Nord au canal Saint-Martin, les usines ont laissé la place aux bistrotts branchés et... à des lieux dédiés à la formation professionnelle (voir pages 30 et 31). Agefos-PME, premier organisme collecteur des fonds de formation, quai de Valmy ; le centre de formation des apprentis Stephenson, du côté de la gare du Nord, souvent présenté comme un modèle ; ou le campus du groupe IGS. La fine fleur de la formation professionnelle s'est donné rendez-vous dans un haut lieu du Paris multiculturel. Là où le terrorisme a frappé, le 13 novembre dernier.

Services

Dans le contexte d'une baisse prévisible de la collecte des fonds de formation, du fait de la fin de l'obligation fiscale au titre du "0,9 %", les Opca misent sur les contributions volontaires. Ce qui passe en premier lieu par une qualité de service accrue au service des adhérents ou d'éventuels futurs adhérents. "Nous mettons à disposition des entreprises de nombreux services, de l'identification des besoins jusqu'à l'évaluation des politiques suivies", explique Laurent Clavel, directeur commercial d'Opcalia. Ce même organisme collecteur a formé en 2015 quelque 400 conseillers et leurs assistants à la démarche commerciale (voir article À la une, pages 11 à 16).

La rédaction

à suivre...



Retrouvez sur www.actualite-de-la-formation.fr ce numéro téléchargeable et les documents-clés



INFFO FORMATION

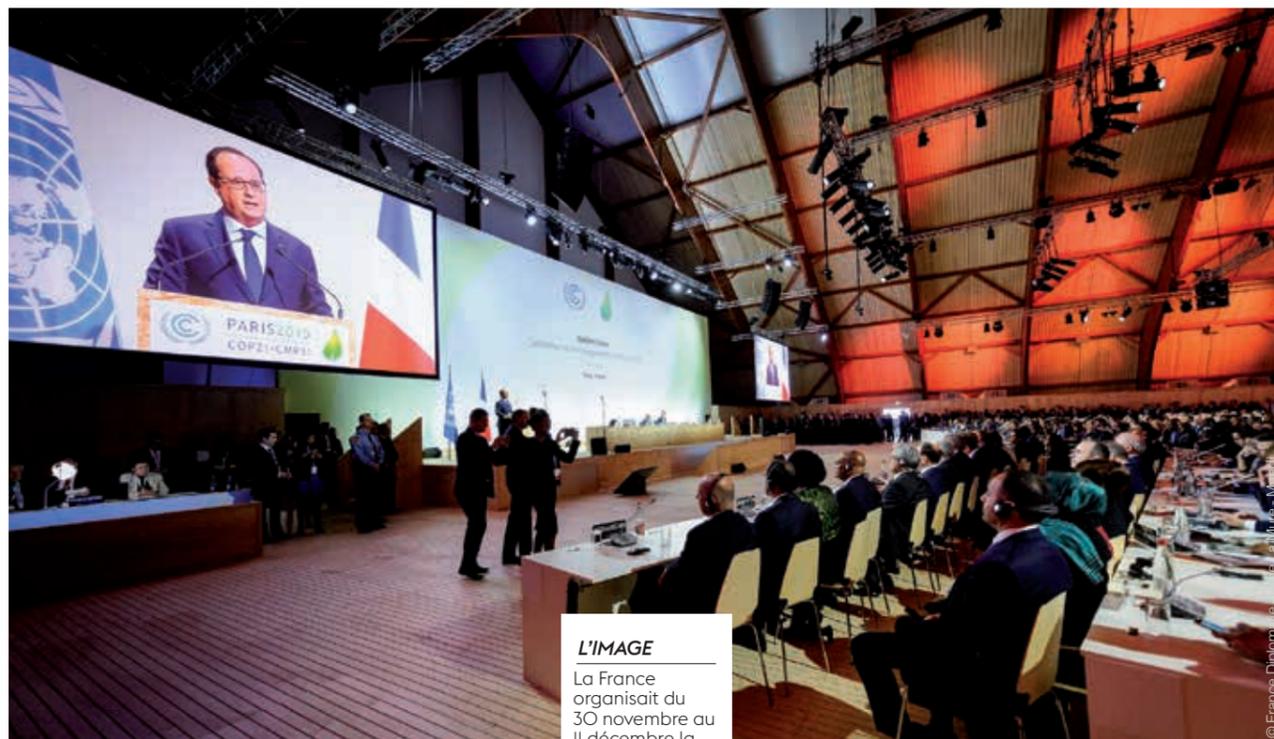
est une publication bimensuelle de Centre Inffo • 4, av. du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
• www.centre-info.fr • 01 55 93 91 91 • redaction.quotidien@centre-info.fr • **Directeur de la publication** : Julien Nizri
• **Rédacteur en chef** : David Garcia • **Rédacteur en chef adjoint** : François Boltz • **Rédactrice-graphiste** : Sandy Brunel
• **Secrétaire de rédaction adjointe** : Monique Chatard • **Rédacteurs** : Benjamin d'Alquerre, Knock Billy, Célia Coste, Nicolas Deguerry, Béatrice Delamer, Philippe Grandin, Cédric Morin • **Rédacteur-réviseur** : Abdoulaye Faye
• **Documentation** : Christelle Monneret • **Service commercial** : Guillaume Fournier • **Commission paritaire** : n° 1217 G 82527 • **ISSN** : 2103-3390 • **Impression** : JF Impressions, 118 av. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois • **Publicité** : régie FFE, Ingrid Dubocq, 01 40 09 68 47, ingrid.dubocq@ffe.fr
• **Abonnement** : 190 € HT

COP21

ACCOMPAGNER SES EFFETS SUR L'EMPLOI ET LES COMPÉTENCES

La Conférence de Paris sur le climat (COP21) s'est déroulée du 30 novembre au 11 décembre sous l'égide de près de 150 chefs d'État et de gouvernement, avec plus de 10 000 participants. Tous attendaient de la COP21 qu'elle soit "un accélérateur des initiatives". La formation entend être au rendez-vous.

Knock Billy



L'IMAGE

La France organisait du 30 novembre au 11 décembre la 21^e Conférence mondiale des parties à la convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques, appelée aussi "COP21", pour parvenir à un accord pour l'environnement visant à limiter le réchauffement climatique.

Les acteurs politiques et économiques n'ont pas attendu la Conférence de Paris sur le climat (COP21) du 30 novembre au 11 décembre 2015 pour prendre conscience des impacts du changement climatique sur les emplois et les compétences.

Le changement climatique n'impacte pas uniquement le travail et les conditions dans lesquelles il s'exerce. Ses effets concernent aussi les questions d'emploi et de compétences. Il induit un processus de destruction et de création d'emplois, donc d'évolution des compétences. Il incombe à l'ensemble des parties prenantes (notamment l'État, les Régions, les entreprises et

les partenaires sociaux) d'identifier les métiers, les emplois, les compétences, les qualifications et les actions de formation nécessaires pour accompagner ces évolutions.

Analyse, anticipation, orientation

"Au niveau des pouvoirs publics, trois orientations principales ont été identifiées pour mieux repérer ces changements et les accompagner sur le long terme : renforcer la connaissance et l'analyse des compétences avec les observatoires de l'économie et des métiers verts, accompagner les branches et les filières pour mieux anticiper et gérer les emplois et les compétences, et accompagner les salariés dont les emplois sont menacés

La table ronde organisée le 3 décembre dans le cadre de la Cop21 par Syndex, une société coopérative d'expertise comptable, pour explorer les enjeux des chantiers de la transition écologique.



vers des emplois d'avenir", a indiqué Renaud Damesin, conseiller au développement de l'emploi auprès de la ministre du Travail, lors d'une table ronde organisée le 3 décembre dans le cadre de la Cop21, par Syndex, une société coopérative d'expertise comptable, pour explorer les enjeux des chantiers de la transition écologique. La loi sur la transition énergétique porte en elle-même des ambitions que la feuille de route de la conférence sociale d'octobre 2015 amplifie, lorsqu'elle encourage les acteurs et les partenaires sociaux à mieux anticiper la définition des besoins en emplois et en compétences, en continuant à intégrer les enjeux de la transition énergétique dans les offres de formation et en accompagnant opérationnellement sur les territoires les mutations économiques et industrielles.



Intégrer les évolutions dans les référentiels et sensibiliser les formateurs"

Alain Druelles

directeur adjoint éducation-formation du Medef et membre du Cnefop.



Le rôle-clé des acteurs de la formation

Un tel travail ne peut se faire que dans le cadre d'un dialogue adéquat entre l'État, les Régions et les partenaires sociaux. Selon le conseiller de la ministre, en mettant en place le Cnefop (Conseil national, de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) et les Crefop (Comités régionaux), la réforme de la formation professionnelle a mis à disposition les bons outils pour un tel dialogue.

Pour Alain Druelles, directeur adjoint éducation-formation du Medef et membre du Cnefop, le dialogue entre partenaires permet d'anticiper et accompagner les effets de la transition climatique, notamment en matière de formation. Ce qui a permis de mettre en place de nombreux outils en direction des branches afin de valoriser,

5 MILLIONS D'EMPLOIS SONT EN LIENS DIRECTS OU INDIRECTS AVEC LES FILIÈRES ET LES EXPERTISES DE L'ÉCONOMIE VERTE.

notamment, les métiers spécifiques de l'environnement (campagnes de communication et de sensibilisation, études prospectives, etc.). Il a rappelé les initiatives de l'organisation patronale afin de "faire évoluer les référentiels de certification, qui vont intégrer les évolutions et s'accompagner de la sensibilisation et des formateurs. Nous faisons en sorte que ces certifications soient connues et reconnues". Selon lui, il est important de progressivement informer, orienter et accompagner les individus vers la prise en compte de ces mutations.

"Reste à passer à l'action"

"Beaucoup d'initiatives ont été prises, de nombreux outils ont été mis en place. Il ne reste qu'à passer à l'action", a rappelé Maryse Léon, en charge du dialogue social à la CFDT. Il s'agit maintenant tout simplement de leur permettre de sécuriser leur parcours professionnel, d'être de véritables acteurs de la vie de leur entreprise. Il s'agit aussi d'anticiper les reconversions induites par ces transformations climatiques, et faciliter la transition des métiers en difficulté vers des métiers en devenir. Ainsi, par exemple, la Région Île-de-France a-t-elle commandité une étude réalisée par Syndex et intitulée "Évolution de l'emploi et des compétences dans le cadre de la transition écologique et énergétique et du Grand Paris (Ececli)"¹.

Selon Lionel Payet, responsable du pôle RSE de la Scop d'expertise comptable, pour répondre aux enjeux de ce projet, il faut mettre l'accent sur : la veille et l'anticipation, les ateliers intersectoriels, le développement de l'outil "Passerelles" et l'évolution de l'offre de formation.



¹ www.syndex.fr



Compte personnel d'activité PREMIERS TRAVAUX DE LA "CONCERTATION QUADRIpartite"

La concertation quadripartite relative au futur compte personnel d'activité, mais aussi aux abondements spécifiques à accorder aux jeunes sans qualification, a débuté le 1^{er} décembre.

Les représentants de l'État, des Régions, des organisations syndicales et patronales, ont exprimé leur positionnement sur ce CPA, suite à l'annonce du président de la République, le 19 octobre 2015 lors de la conférence sociale pour l'emploi. Il doit favoriser la mobilisation des droits à la formation et offrir un accompagnement personnalisé, physique et numérique. En référence au conseil en évolution



Lors de l'annonce, en novembre, de la création de l'instance de la concertation quadripartite, par Myriam El Khomri, ministre du Travail.

professionnelle (CEP) qui se met en place, les participants se sont interrogés sur la nécessité de faire appel à d'autres opérateurs, dans la mesure où le niveau III (accompagnement à la mise en œuvre du projet : étapes de réalisation et plan de financement) absorbe beaucoup de temps et de moyens.

Au sujet du compte personnel de formation (CPF) des jeunes sortis sans

qualification du système scolaire, il s'agit d'évaluer le nombre d'heures nécessaires pour leur permettre d'obtenir ce premier niveau de qualification. En France, une formation avoisine les 400 heures. La question est celle de l'abondement que pourrait effectuer l'État et les Régions.



www.actualite-de-la-formation.fr



L'image

Patrick Bernasconi

a été élu, le 1^{er} décembre, président du Conseil économique, social et environnemental (Cese). Il a été le président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP) de 2005 à 2013, et était membre jusqu'en novembre du bureau exécutif du Medef.

Il l'a dit



Le consensus est la seule voie de progrès pour notre société. Une voie qui passe par le Cese, institution d'équilibre s'il en est."

Patrick Bernasconi

Le 1^{er} décembre, dans le discours qui a précédé son élection au siège de président du Conseil économique, social et environnemental. Il a lancé une réflexion avec les présidents de groupes et de formations de travail sur deux axes majeurs : l'amélioration de la gouvernance et les priorités stratégiques du Cese. Les conseillers se réuniront en assemblée plénière le 12 janvier pour une "séquence de débat et d'échanges" sur ces enjeux.



DGEFP DÉPART DE JEAN-MARC HUART



Sous-directeur des politiques de formation et du contrôle à la Direction générale de l'emploi et de la formation

professionnelle (DGEFP) depuis mai 2013, Jean-Marc Huart a rejoint le 30 novembre l'Éducation nationale, au poste de chef du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique au sein de la Direction générale de l'enseignement.



www.education.gouv.fr

6

seulement des diplômés de formations environnementales exercent une "profession verte" trois ans après.

(étude du Service de l'observation et des statistiques du Commissariat général au développement durable)

64

des Français considèrent le développement durable comme une opportunité pour l'emploi.

(étude du ministre de l'Écologie).



PHILIPPE HUGUENIN-GÉNIE

a été nommé délégué général du Forco, l'Opcal du commerce et de la distribution, à compter du 23 novembre. Il était auparavant directeur général d'Opcalia. "Ce recrutement intervient au moment où la mission de management de transition, démarrée en avril dernier et confiée à Fabien Arnaud, arrive à son terme", a précisé le Forco.

"Pacte européen pour la jeunesse" 100 000 CONTRATS D'APPRENTISSAGE, STAGES OU PREMIERS EMPLOIS



Marianne Thyssen, commissaire européenne pour l'emploi, les affaires sociales, les compétences et la mobilité des travailleurs.

Le réseau européen pour la responsabilité sociale des entreprises (CSR Europe) et la Commission européenne viennent de lancer le "Pacte européen pour la jeunesse".

Objectif, créer "une culture de partenariat entre les entreprises et le monde éducatif pour améliorer les chances des jeunes de trouver un emploi". Ce pacte constitue un appel lancé à l'ensemble des entreprises, partenaires sociaux, prestataires d'enseignement et de formation et autres parties concernées pour qu'ils créent ou renforcent des partenariats à l'appui de l'employabilité et de l'inclusion des jeunes. Ils entendent soutenir l'établissement de 10 000 partenariats entre les entreprises et le monde éducatif. L'objectif étant d'offrir au moins 100 000 nouveaux contrats d'apprentissage,

stages ou premiers emplois de qualité à des jeunes Européens.

"Nous avons l'ambition de produire un effet à long terme pour l'emploi futur des jeunes et la compétitivité durable de l'Europe", a souligné Étienne Davignon, président de CSR Europe. Marianne Thyssen, commissaire européenne pour l'emploi, espère que "de nombreuses autres entreprises et associations se joindront à cette initiative". Étienne Davignon en est certain : "Il va s'agir d'un élément décisif, comme Erasmus il y a vingt-huit ans." La Commission européenne s'engage à apporter une assistance technique au pacte pour aider les parties intéressées à le mettre en œuvre. Les résultats de ces efforts seront présentés lors du premier sommet entre les entreprises et le monde de l'éducation, prévu en décembre 2017.



www.csreurope.org



Fonction publique d'État LES PRIORITÉS POUR LA FORMATION DES AGENTS EN 2016



Le Premier ministre
Manuel Valls

Une circulaire du ministère de la Fonction publique recense ses priorités en matière de formation des agents de l'État pour 2016.

Six actions ont été retenues comme prioritaires : les compétences comptables et budgétaires ; le pilotage des opérateurs et de leurs agences ; la professionnalisation de la chaîne achat ; celle des conseillers "mobilité carrière" ; la formation des managers et des responsables RH à la politique du handicap ; et le renforcement de la "qualité du droit", en professionnalisant la fonction "légistique".

Manuel Valls avait déclaré lors de son intervention du 2 novembre devant les secrétaires généraux et directeurs d'administration centrale que "la politique de formation doit à la fois mieux accompagner les parcours professionnels et être plus prescriptive, pour anticiper davantage les futurs besoins en compétences".

+ D'INFOS

http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2015/11/cir_40210.pdf

Fonctions publiques LES TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION

Selon le rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2015,

dévoilé le 24 novembre dernier, en 2012, 72 % des agents (4,2 millions) ont bénéficié d'un cursus de formation, contre 59 % des actifs travaillant dans le privé. Néanmoins, il existe des nuances entre les trois grandes familles de la fonction publique. Ainsi, 68 % des agents territoriaux ont suivi un cursus, contre 73 % des fonctionnaires relevant de l'État et 79 % de ceux du secteur hospitalier. La participation à la formation dépend également du statut dans l'emploi : près des deux tiers des agents titulaires ont participé à une formation dans l'année, contre 48 % des CDD, souligne le document.

+ D'INFOS

www.fonction-publique.gouv.fr

Sportifs de haut niveau DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE AU-DELÀ DE 25 ANS

L'Assemblée nationale a définitivement adopté le 17 novembre la proposition de loi visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale.

Le texte crée un statut des sportifs et entraîneurs professionnels salariés, via un CDD spécifique, dont la durée ne peut être inférieure à la durée d'une saison sportive fixée à douze mois et ne peut être supérieure à cinq ans. "Les partenaires sociaux de la branche du sport auront un rôle primordial à jouer pour que ces contrats de travail puissent



Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports, en visite à l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance), en compagnie de Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale.

s'appliquer dès la saison prochaine", a observé Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports.

Il a indiqué avoir saisi officiellement la ministre du Travail, Myriam El Khomri, "afin que, début 2016, elle intègre la situation des sportifs de haut niveau à ses travaux sur le compte personnel d'activité (CPA)".

Le texte prévoit au profit de ces sportifs une dérogation à la limite d'âge de 25 ans exigée pour la conclusion d'un contrat d'apprentissage.

+ D'INFOS

www.sports.gouv.fr



Base de données Dokelio DÉFI MÉTIERS REPREND LA GESTION DIRECTE



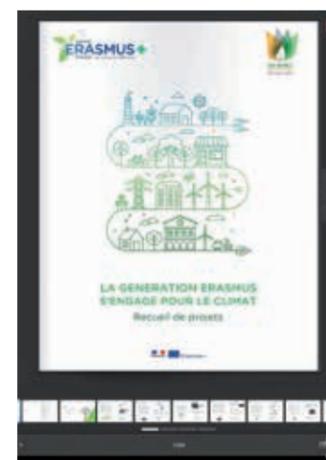
Défi métiers, le Carif-Oref francilien, a acquis les droits d'auteur et d'exploitation de la base de données Dokelio, détenus jusqu'alors par Centre Inffo, dans le cadre d'une convention conclue le 4 décembre.

Cette base de données centralise les offres de formation et les met à la disposition des prescripteurs de formation (Apec, Opca, Pôle emploi, Missions locales, etc.). Un espace partagé permet aux acteurs de disposer de toutes les informations nécessaires pour orienter les demandeurs d'emploi, les entreprises et les salariés vers l'offre de formation correspondant à leurs besoins. "Je suis satisfaite de cette cession, elle va nous permettre d'être plus autonomes en termes de système d'information", s'est félicité Catherine Nasser, directrice générale de Défi Métiers.

+ D'INFOS

www.actualite-de-la-formation.fr

Cop21 "GÉNÉRATION ERASMUS+"



En lien avec la Cop21, l'agence Erasmus+ France Éducation et Formation publie un recueil de projets Erasmus+ impliqués dans la formation aux métiers verts ou dans la sensibilisation des jeunes aux enjeux de développement durable. Plusieurs concernent la formation professionnelle.

+ D'INFOS

www.agence-erasmus.fr



UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE du 27 au 29 janvier 2016 à Biarritz

Organisée par Centre Inffo, avec l'appui de Pôle emploi, d'ICPF-PSI Certification, Opcalia et la Région Aquitaine. Thématique : "Compétences, innovation, performance : le monde bouge, la formation aussi !"

Cinq tables rondes : "Financer et acheter la formation, nouveaux circuits, nouvelles stratégies", "Manager les compétences pour une performance sociale et économique", "Innover pour inventer les métiers de demain", "Les innovations portées par le dialogue social", et "Nouvelles gouvernances régionales, les perspectives pour la formation et l'emploi".

Seize ateliers permettront de débattre de problématiques d'actualité, illustrées par des retours d'expérience.

Avec quatre grandes thématiques : le droit, les entreprises, les prestataires de formation, les acteurs de l'accueil, l'information et l'orientation. Et six conférences d'experts.

www.centre-inffo.fr/uhfp
uhfp-contact@centre-inffo.fr

83 %

des jeunes considèrent que les changements climatiques s'accompagneront de créations de nouveaux emplois.

(étude menée dans douze pays par le cabinet Nomadéis)

OPTIMISEZ VOTRE VISIBILITÉ

Réservez dès maintenant votre espace publicitaire dans **INFFO FORMATION**

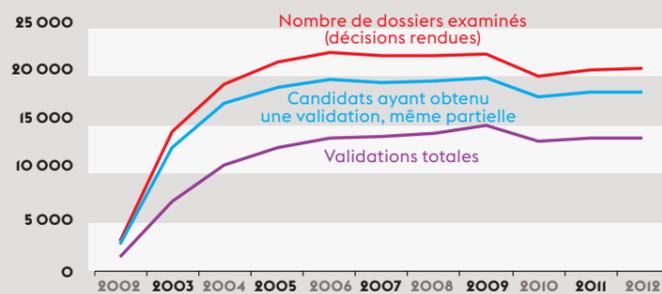
Contact : INGRID DUBOCQ
Responsable Régie Publicitaire
Tél. : 01 40 09 68 47
E-mail : ingrid.dubocq@ffe.fr



LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : 129 000 DIPLÔMES EN DIX ANS

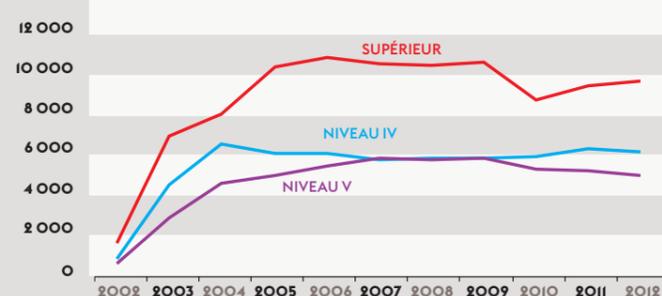
Avec 700 référentiels de diplômes professionnels accessibles par la validation des acquis de l'expérience proposés par le ministère de l'Éducation nationale, dont un quart au niveau supérieur, l'offre est large. Une étude de Dominique Abriac, de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CANDIDATS À LA VALIDATION



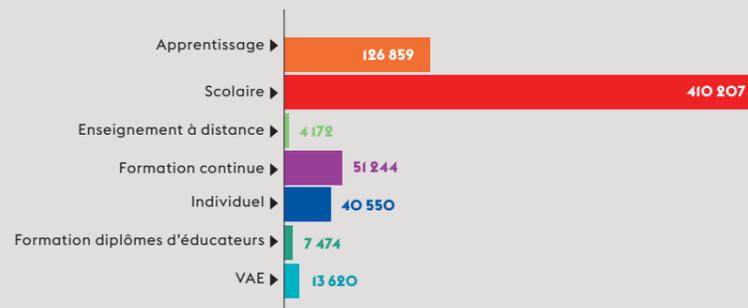
Champ : France métropolitaine et DOM (y compris Mayotte à compter de 2011).
Source : MENESR-DEPP, enquête n° 62.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DES DOSSIERS EXAMINÉS EN VAE SELON LE NIVEAU VISÉ



Champ : France métropolitaine et DOM (y compris Mayotte à compter de 2011).
Source : MENESR-DEPP, enquête n° 62.

RÉPARTITION DES DIPLÔMÉS



Champ : diplômés à finalité professionnelle de l'Éducation nationale (hors baccalauréat technologique), France métropolitaine et outre-mer.
Source : MENESR-DEPP, Scolarité, série statistique, 2014.



DES DEMANDES DE VAE, CONCERNENT 71% DES DIPLÔMES.



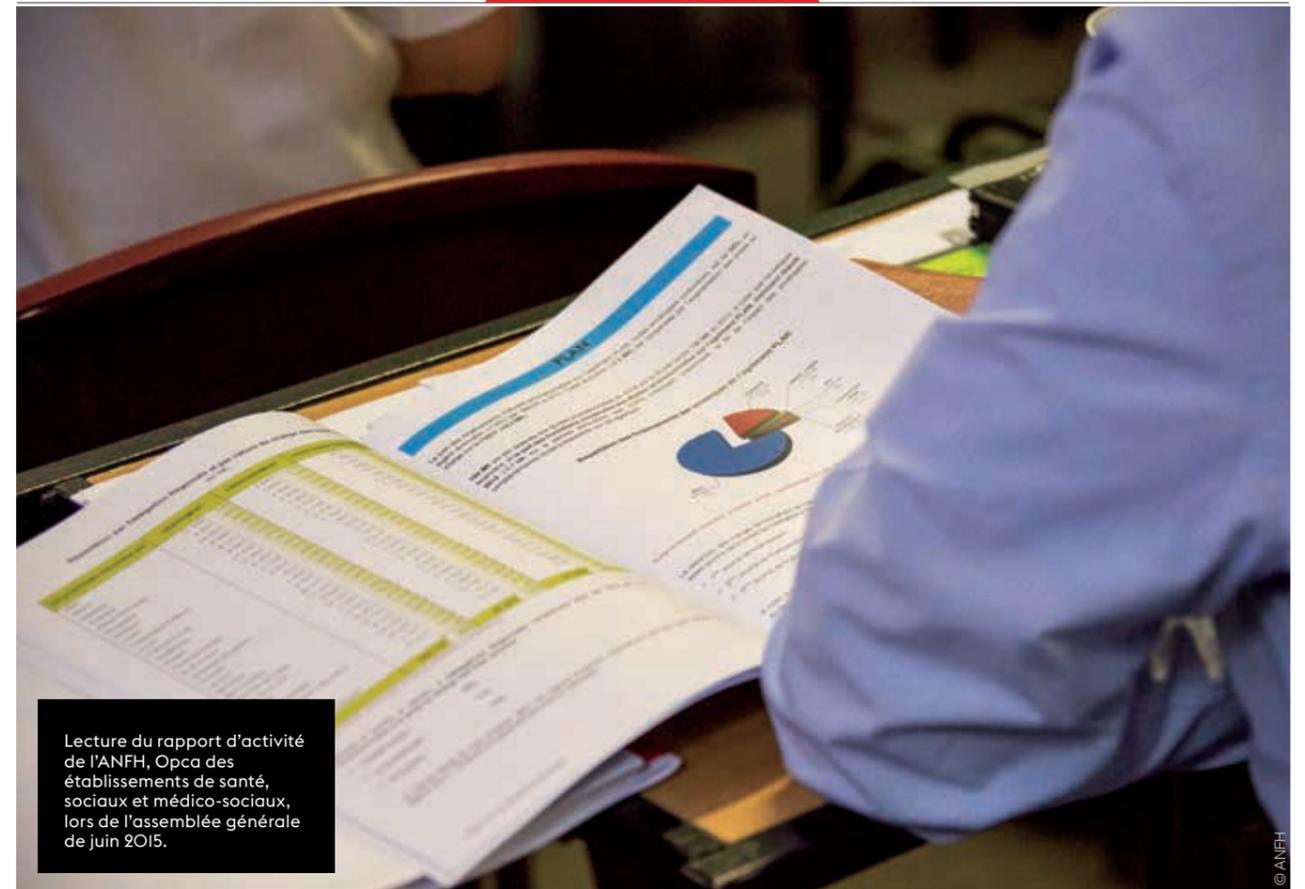
C'EST LA PART DES VALIDATIONS TOTALES DANS LES DÉCISIONS DES JURYS.



DIPLOME



DES DIPLÔMES DÉLIVRÉS HORS FORMATION INITIALE (CANDIDATS LIBRES ET EN FORMATION CONTINUE) LE SONT PAR LE VAE.



Lecture du rapport d'activité de l'ANFH, Opcas des établissements de santé, sociaux et médico-sociaux, lors de l'assemblée générale de juin 2015.

Nouvelle collecte et nouveaux services LES OPCA À L'HEURE DES COMPTES

Une réforme d'envergure est nécessairement longue à se déployer, et c'est le cas pour la loi de 2014. Cette année 2015 aura été l'"année test". À présent, des sportifs diraient que c'est "money time", l'heure d'obtenir et de tenir le résultat. Dans trois mois, la nouvelle collecte aura eu lieu, et les Opcas en sauront plus long sur leur avenir. Tout dépendra bien sûr du montant de cette collecte, et les possibles "contributions volontaires" seront d'un apport précieux. En contrepartie, des services de grande qualité devront être délivrés.

3 RAISONS DE LIRE CES ARTICLES

- Une opportunité : les contributions volontaires
- Les services supplémentaires qui peuvent être apportés
- Des plans de sauvegarde de l'emploi à l'étude

LES OPCA EN CONCURRENCE POUR LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Il est trop tôt pour savoir si les entreprises verseront au-delà de 1 % de leur masse salariale aux Opcas. Néanmoins, ces derniers ont tout intérêt à développer des services préférentiels pour obtenir ces versements supplémentaires.

Cédric Morin

Quelles stratégies mettent en place les organismes collecteurs pour convaincre les entreprises de leur verser une contribution volontaire ? *“Le meilleur moyen d’inciter au versement d’une contribution volontaire c’est d’apporter des services supplémentaires. Car si l’entreprise trouve un intérêt dans cet investissement, elle le réalisera. Les organismes collecteurs doivent donc proposer une offre de services spécifique, mais surtout être très performant sur le conseil et la proximité”,* expose Laurent Clavel, le directeur commercial d’Opcalia.



Lors de la rencontre “Regard d’expert sur la réforme de la formation” organisée par l’Afdas en mars 2014 à Paris.

lisée donne droit à une prise en charge de 35 % du plafond de prise en charge horaire de 18,50 euros. Si une entreprise verse plus, le montant de prise en charge augmente proportionnellement, et nous pouvons financer jusqu’à 70 000 euros”, poursuit Pierre-Marie Lasbleis.

Cap sur l’offre de services

Unifaf a multiplié les réunions d’information au sein de ses 22 délégations régionales pour informer ses adhérents sur ce nouveau fonctionnement, mais aussi les réunions individuelles. Par ailleurs, dans le champ de l’ingénierie de politique de formation, sur les techniques de reporting ou d’achat de formation, l’organisme multiplie son offre de services aux contributeurs volontaires.

“Nous mettons à disposition des entreprises de nombreux services, de l’identification des besoins jusqu’à l’évaluation des formations suivies, en passant par le développement des compétences”, explique Laurent Clavel. La plateforme “Espace formation” permet d’accéder à toute une offre de formation avec des tarifs préférentiels. “Action compétences”, qui doit monter en puissance en 2016, est une application destinée à mettre en place une démarche de gestion des



3,5 % et 6,9 %

du montant de la collecte, c’est le minimum et le maximum des dépenses de gestion et d’information des Opcas.

Arrêté du 18 février 2015 (JO du 20 mars).

2015, année test

Il faudra attendre le mois de mars prochain et la fin de l’exercice de collecte pour avoir une visibilité sur l’investissement formation que réaliseront les entreprises. *“Selon les premiers retours que nous avons, un tiers des entreprises envisagent de baisser leur investissement au titre du plan de formation, un tiers le maintiendront et les autres sont indécises”,* indique Laurent Clavel. *“En 2015, nous devrions arriver à un montant moyen de collecte de 2,3 %, ce qui correspond à l’ancien taux dans la branche, qui est aujourd’hui de 2 %.* C’est un signe positif et qui témoigne d’un désir d’Opca”, explique pour sa part Pierre-Marie Lasbleis, le directeur du développement et des partenariats d’Unifaf, l’Opca du secteur social, sanitaire et médico-social.

Unifaf mise en premier lieu sur l’incitation financière via ses fonds mutualisés pour attirer les versements volontaires. *“Le versement de 0,35 % au titre de l’obligation conventionnelle mutua-*

3 QUESTIONS À

Fouzi Fethi, chargé d’études juridiques à Centre Inffo



“Les Opca doivent marquer leur territoire”

Comment les différents Opca se positionnent-ils pour recevoir la contribution volontaire des entreprises ?

Baisse de la collecte oblige, les Opca doivent marquer leur territoire. D’ailleurs 12 Opca de branches ont clairement demandé à l’administration d’“interdire” aux Opca interprofessionnels (Agefos-PME et Opcalia) de collecter des fonds libres auprès de leurs entreprises adhérentes.

L’administration a alors répondu : *“Les entreprises qui auraient procédé à un versement volontaire à un Opca interprofessionnel, sans pour autant avoir versé leurs contributions légales*

ou conventionnelles à cet organisme, dans la mesure où elles sont couvertes par un accord de branche désignant un Opca professionnel, ne peuvent bénéficier des fonds mutualisés de l’Opca interprofessionnel auxquels elles n’ont pas contribué.” Cet arbitrage atténué le risque de voir s’ouvrir un champ concurrentiel entre les Opca.

Développent-ils une offre de service spécifique ?

Il est encore tôt pour dresser un panorama général. Nous constatons néanmoins une tendance qui consiste à proposer un accompagnement renforcé, une optimisation

financière (articulation des dispositifs) ou encore une simplification de la gestion administrative.

Dans quelle mesure ces prestations peuvent-elles représenter une distorsion de la concurrence ?

Un Opca n’est pas un organisme à but lucratif. Il y a un risque dès lors que ces prestations soient requalifiées en activité commerciale. Ce risque est d’autant plus élevé si ces prestations ne viennent pas en complément des activités mises en place dans le cadre de la contribution fiscale et conventionnelle et poursuivent un objectif économique distinct.

Propos recueillis par Cédric Morin



Le 4 mai 2015, le ministre du Travail François Rebsamen recevait les présidents et vice-présidents d’Opca pour échanger sur le thème de l’accompagnement de la réforme.



Opcalia prévoit un montant moyen de collecte de 2,3 % en 2016.

REPÈRES

CE QUE DIT LE DÉCRET

C’est le décret n° 2014-1240 du 24 octobre 2014 qui permet aux Opca de collecter une contribution supplémentaire à la contribution unique de 1 %, pour développer la formation professionnelle continue. Il s’agit notamment de permettre une prise en charge de la rémunération des salariés en formation, comme d’augmenter les fonds dans le cadre d’une prise en charge d’un plan de formation par exemple. Ce versement complémentaire peut être imposé par un accord de branche, comme dans le secteur social, sanitaire et médico-social, mais aussi relevé d’un versement volontaire de l’employeur en plus du taux fixé conventionnellement ou par la loi.

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2016 :
ÉVOLUTION DU FINANCEMENT DE LA FORMATION



UNE CONTRIBUTION
LÉGALE UNIQUE, À VERSER
À UN SEUL OPCA

1 % de la masse salariale annuelle brute (de 2015) pour les entreprises de 10 salariés et plus ; 0,55 % de la masse salariale annuelle brute pour celles de - 10 salariés.



UNE CONTRIBUTION
SUPPLÉMENTAIRE,
"CONVENTIONNELLE"
OU "VOLONTAIRE"

La loi du 5 mars 2014 les autorise, soit en application d'un accord professionnel national, soit versées sur une base volontaire par l'entreprise. Ces contributions doivent faire l'objet d'un suivi comptable distinct.



6,9

Mrd€
C'EST LA COLLECTE
GLOBALE EN 2014
DES OPCA

(source : annexe "jaune"
budgétaire)



18

OPCA NATIONAUX
PROFESSIONNELS

2

OPCA
INTERPROFESSIONNELS

Une conseillère du Forco, lors d'un salon en Corse.



avaient écrit à la DGEFP pour dénoncer le fait qu'une société puisse verser sa contribution obligatoire au collecteur de sa branche, et confier une contribution volontaire à un organisme collecteur interprofessionnel. La DGEFP avait répondu que la contribution volontaire ne peut être versée en contrepartie de services n'entrant pas dans le champ des missions d'un OPCA.

Généralisation de la subrogation

Dans ce contexte, les signataires de la lettre, à l'instar du Fafih ou de Constructys, proposent également des services préférentiels aux contributeurs volontaires. Ainsi, l'Opca du secteur de la construction attribue les services d'un conseiller formation dédié et qui est un interlocuteur unique de l'entreprise, mais aussi une aide à l'élaboration du plan de formation, et à l'achat de programmes de formation. Autre avantage, la généralisation de la subrogation de paiement à tous les dispositifs de financement, pour éviter l'avance des coûts pédagogiques des actions de formation.

En somme, c'est le pot de terre contre le pot de fer, entre les géants du secteur et les acteurs plus modestes ; seulement, l'offre de services a ses limites et les premiers doivent veiller à ne pas sortir du champ d'intervention des OPCA. ●

●●● compétences. Par ailleurs, Opcalia a formé en 2015 quelque 400 conseillers formation et assistants à la démarche commerciale. Néanmoins, tous les organismes ne disposent pas des moyens techniques et financiers d'Opcalia ou d'Unifaf. À savoir, pour ce dernier, 400 millions d'euros de collecte en 2013. C'est d'ailleurs pourquoi, en février 2015, douze OPCA

QUELLES CONSÉQUENCES
SOCIALES POUR LES OPCA ?

L'année 2015 s'était ouverte sur une crise au Forco. Elle s'achève avec celle que traversent les deux Opca interbranches, Agefos-PME et Opcalia, pour s'adapter à la nouvelle donne. Pourtant, certains collecteurs résistent mieux que d'autres. Explications.

Benjamin d'Alguerre

PSE ou pas PSE ? En ce tournant 2015-2016, la place des Opca n'est pas des plus confortables. Tirailés entre deux réformes – celle de la formation, qui transforme leurs missions, et celle de la fusion de plusieurs régions, qui pourrait les contraindre à repenser leur implantation locale – les organismes paritaires collecteurs agréés voient leur paysage bouleversé. En janvier dernier, c'est le Forco, l'Opca du commerce et de la distribution, qui annonçait le licenciement de son délégué général, Yves Georgelin, par son conseil d'administration et la nomination d'un manager de transition, Fabien Arnaud. En cause, notamment, le fait d'avoir pendant des années, privilégié un système redistributif où les petits payaient pour les gros¹. Un modèle

avec lequel la nouvelle direction assure avoir rompu, mais qui avait contribué à fragiliser l'Opca.

Constructys : le PSE toujours dans les tiroirs

Deuxième étape, en mars 2015. Cette fois, c'est Constructys, l'Opca du bâtiment, qui se retrouvait en difficulté². Né en 2011 de la fusion de trois Opca du secteur de la construction, le nouvel organisme, après avoir licencié une première fois, avait été tenté d'abandonner sa structure historique (des entités régionales autonomes disposant de leurs propres conseils d'administration) au profit d'une seule unité économique et sociale (UES) pilotée depuis le siège central. Levée de boucliers côté syndicats et mouvement de protestation chez les salariés qui percevaient, dans ce projet, un moyen de faciliter un futur PSE... Et depuis, silence du côté de l'Opca. "Le projet de plan social n'a pas été mis en œuvre... mais il n'a pas été remis en cause non plus. La restructuration régionale est toujours dans les tiroirs", estime Odile Grandjean, présidente de la Fieci CFE-CGC, le syndicat des cadres des secteurs de l'informatique, des études, du conseil, de la formation et de l'ingénierie. ●●●



La participation de l'Opca Transports et Services au salon Jeunes d'avenir 2015.



1. Voir Inffo formation n° 878.

2. Cf. Le Quotidien de la formation du 20 mars 2015.



c'est la date limite de versement de la contribution légale unique à son Opcva, au titre de l'année de participation 2015. Art. R. 6331-2 du Code du travail.



Lors de la rencontre "Regard d'expert sur la réforme de la formation" organisée par l'Afdas en mars 2014 à Paris. Présentation par Thierry Teboul, directeur général de l'Afdas (à gauche), et le consultant Jean-Pierre Willems.

●●● **Restructuration chez les interpros**

Depuis la rentrée 2015, c'est au tour des deux Opcva interprofessionnels, Agefos-PME et Opcalia, d'entrer à leur tour dans la zone de turbulence. Pour le premier, les négociations avec les syndicats concernant un projet de restructuration de l'Opcva ont débuté le 24 novembre³. Au total, c'est la suppression de 141 postes sur les 1 200 que compte l'organisme, auxquels s'ajouteraient 28 mobilités géographiques, qui est en jeu dans le cadre d'un plan de départs volontaires et de reclassements internes. En contrepartie de quoi, l'Opcva envisage de créer 33 nouveaux emplois.

Chez Opcalia⁴, c'est l'attentisme depuis le départ, en septembre, de son directeur général, Philippe Huguenin-Génie (devenu, depuis le

23 novembre, le nouveau délégué général... du Forco). Pierre Gattaz, président du Medef (organisation patronale fondatrice d'Opcalia), a dans une déclaration estimé que près d'un tiers des 830 emplois de l'Opcva pourraient disparaître. Dans les couloirs de l'organisme, on évoque plutôt l'hypothèse de 100 à 150 départs.

Des Opcva plus sereins

Tous, pourtant, ne voient pas l'avenir en noir. "Les restructurations d'Agefos-PME et d'Opcalia sont surtout la conséquence de

leur nature interprofessionnelle", décrypte un spécialiste du dossier. Ailleurs, on se sent plus serein. C'est le cas à l'Afdas, l'Opcva de la culture et de la communication, où la majorité des branches adhérentes ont accepté de verser des contributions supplémentaires pour compenser une partie de la perte de collecte.

Idem chez l'Opcva Transports et services, qui s'était déjà restructuré en 2014 en accueillant en son sein la branche de la propreté, et dont le réseau régional s'appuie sur des consultants mobiles plutôt que sur des bureaux locaux. Ou encore chez les métallurgistes d'Opcaim, dont l'architecture, constituée autour de 54 associations à dimension départementale (les Adefim) permet de passer le cap. Dans ces trois entités, la nouvelle donne pourrait même se traduire par des créations de postes.

Des mouvements restent perceptibles dans les Opcva. Actalians, celui des professions libérales, vient ainsi récemment de changer de directeur. "Nous restons dans l'attente, confie Odile Grandjean. La prochaine fin de collecte, qui tombera le 28 février 2016, sera peut-être le point de départ de projets de restructuration plus officiels." Le nouveau "mercato" n'est pas encore terminé. ●



³. Cf. *Le Quotidien de la formation* du 9 novembre 2015.

⁴. Cf. *Le Quotidien de la formation* du 3 novembre 2015.



Lors d'un atelier de la dernière Université d'hiver de la formation professionnelle, en janvier 2014, avec Vincent Graulet (Opcalia) et Karine Dartois (FPSPP).

Quand les organismes de formation certifient : la certification "maison" P. 17

Risques psychosociaux : que faire en cas de traumatisme professionnel ? P. 18

Les Conseils régionaux : chefs de file du service public régional d'orientation P. 19



Philippe Grandin
journaliste à Centre Inffo

EXPERTISE

Quand les organismes de formation certifient
LA CERTIFICATION "MAISON"



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Par définition, la certification est un processus de validation officielle de compétences, qui se traduit par l'obtention d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP). À ce titre, les certifications attestent qu'une personne peut exercer une compétence professionnelle précise ou un métier avec un niveau de responsabilité et d'autonomie donné. Elles garantissent que le titulaire possède les compétences nécessaires. ●

2 EN LEUR NOM PROPRE

Les certifications dites "maison" sont des certifications délivrées en leur nom propre par des organismes de formation publics, privés ou associatifs (par exemple, les "diplômes d'Université" (DU), les certifications délivrées par des Gréta...), des chambres consulaires

ou encore certains ministères (Défense, Équipement, etc.). Ces certifications sont enregistrées sur demande au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). En revanche, ni les certifications délivrées au nom de l'État, diplômes nationaux et enregistrés de droit au RNCP, ni les CQP, qui sont délivrés par une branche professionnelle ou un regroupement de branches, et enregistrés sur demande au RNCP, ne sont considérés comme des certifications "maison". ●

3 AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES

En ce qui concerne la demande d'enregistrement au RNCP des certifications "maison", la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP) vérifie la pertinence de la qualification et les opportunités d'emploi sur le marché du travail.

L'enregistrement au RNCP est attesté par la publication d'un arrêté au *Journal officiel*. Le niveau des certifications ainsi enregistrées est reconnu par l'État et les partenaires sociaux. "La CNCP déconseille formellement de proposer la même certification pour l'enregistrement au RNCP et le recensement à l'Inventaire. Dans le premier cas, la certification s'inscrit dans une logique de métier plein et entier alors que dans le second cas, elle s'inscrit dans une logique de compétence unique ou de groupe de compétences homogènes", fait valoir Valérie Hellouin, chargée d'études à Centre Inffo. À noter que l'enregistrement au RNCP garantit que différentes voies d'accès à la certification sont possibles : formation initiale, formation continue, validation des acquis de l'expérience (VAE), ou des combinaisons de ces trois voies. www.cnpc.gouv.fr/enregistrement-sur-demande ●



Philippe Grandin
journaliste à Centre Inffo

SAVOIR-AGIR

Risques psychosociaux **QUE FAIRE EN CAS DE TRAUMATISME PROFESSIONNEL ?**



E N MILIEU DE TRAVAIL, LES SITUATIONS TRAUMATISANTES RENVOIENT GÉNÉRALEMENT AUX AGRESSIONS, MAIS AUSSI À D'AUTRES SITUATIONS PLUS EXCEPTIONNELLES (INCENDIE, ACCIDENT, ATTENTAT, CATASTROPHE NATURELLE...). CES SITUATIONS SONT LA CAUSE DÉCLENCHANTE D'«ÉTATS DE STRESS POST-TRAUMATIQUE» (ESPT).

La plupart des gens vivent un évènement traumatique dans leur vie, et parmi ceux-ci, une partie seulement développera un ESPT. En effet, la majorité se rétablira spontanément par ses propres ressources, et pour les autres, un accompagnement thérapeutique se révélera nécessaire. En outre, sur le plan organisationnel, les conséquences peuvent être multiples pour l'entreprise, qui aura à gérer, outre l'évènement brutal et inhabituel, une augmentation de l'absentéisme, des accidents, un mauvais moral et un désengagement du personnel...
"L'employeur doit veiller à préserver la sécurité et la santé de ses salariés, fait valoir Maria Ouazzani, responsable du pôle d'accompagnement psychologique

et social de la société Psya. Sur un plan purement humain, lors d'un évènement potentiellement traumatique, il est nécessaire pour une direction d'exprimer un message de reconnaissance et de soutien auprès de ses collaborateurs en mettant en place, notamment, un dispositif d'accompagnement psychologique pour permettre aux salariés de verbaliser leur vécu de l'évènement et les émotions associées."

L'intervention en milieu de travail d'un professionnel extérieur, comme un psychologue clinicien, auprès de personnes ayant vécu un évènement traumatique, apporte une explication à ce qu'elles peuvent ressentir (cauchemar, peur, culpabilité...). "Les personnes ont la possibilité de verbaliser ce qui s'est passé pour remettre du sens, de manière individuelle ou collective",

souligne Maria Ouazzani. Un groupe de parole peut ainsi être organisé avec des collègues qui le souhaitent pour une "libération de la parole" et l'émergence d'une solidarité collective. Sur le plan individuel, l'accompagnement par le psychologue de la personne peut amener celle-ci à consulter dans la perspective d'un suivi psychologique. "Il s'agit là de la technique de debriefing qui ouvre un temps d'expression spécifique afin de prévenir l'impact de ces évènements sur la santé des salariés et prévenir des situations d'évitement des lieux de travail, par exemple", expose Maria Ouazzani. Sur le plan individuel, l'accompagnement par le psychologue de la personne peut amener celle-ci à consulter dans la perspective d'un suivi psychologique. ●

SYNDROME DE STRESS POST-TRAUMATIQUE

L'état de stress post-traumatique désigne un trouble anxieux qui fait suite à un évènement fort, traumatisant sur le plan psychologique. La victime a fait face à une situation présentant une menace pour sa vie, son intégrité physique et psychique, ou alors elle a été témoin d'un incident touchant ses proches. La victime risque de développer un état d'anxiété, d'angoisse, de troubles du sommeil et sur le long terme, des troubles psychologiques (dépression, troubles comportementaux...).



Nicolas Deguerry
journaliste à Centre Inffo

LÉGISLATION

Les Conseils régionaux **CHEFS DE FILE DU SERVICE PUBLIC RÉGIONAL D'ORIENTATION**



A VEC LA LOI DU 5 MARS 2014, L'ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ORIENTATION TOUT AU LONG DE LA VIE SORT DE L'AMBIGUÏTÉ EN ATTRIBUANT AUX RÉGIONS LA RESPONSABILITÉ DE LA COORDINATION DES DISPOSITIFS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE SUR LES TERRITOIRES.

Détentrices de la compétence de droit commun en matière de formation professionnelle, les Régions sont apparues au législateur comme l'échelon pertinent de déploiement des politiques de formation et d'orientation professionnelles. Dans une relation désormais clarifiée, l'État conserve la responsabilité de ce qui relève du scolaire et de l'enseignement supérieur, en s'appuyant notamment sur les centres d'information et d'orientation et les services communs internes aux Universités chargés de l'accueil, de l'information et de l'orientation. Chargée de ce qui relève de la vie professionnelle, chaque Région coordonne, sur son territoire, l'action des autres organismes participant au service public régional de l'orientation (SPRO).

Les objectifs sont de garantir à toute personne l'accès à une information gratuite, complète et objective sur les métiers, les formations, les certifications, les débouchés et les niveaux de rémunération, ainsi que l'accès à des services de conseil et d'accompagnement en orientation de qualité et organisés en réseaux. Le cadre de mise en œuvre du SPRO a été précisé par un accord-cadre conclu le 28 novembre 2014 entre l'État et l'Association des Régions de France (ARF). Dans chaque Région, l'exercice des compétences respectives est déterminé par une convention annuelle établie dans le cadre du contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). Successeur du CPRDFP, le CPRDFOP est élaboré par la Région au sein du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (Crefop), dans l'année suivant le renouvellement du Conseil régional (2016). Il est signé par l'État, la Région et les autorités académiques, et proposé à la signature des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles d'employeurs

représentées au sein du Crefop. La Région coordonne également la mise en place du conseil en évolution professionnelle, assure un rôle d'information et met en place un réseau de centres de conseil sur la validation des acquis de l'expérience. ●

LES CHARTES RÉGIONALES DE L'ORIENTATION

Parce que les logiques de coordination ne sont pas nées avec la loi du 5 mars 2014, nombre de Régions disposaient déjà de textes organisant l'action des acteurs territoriaux. Ceci, parfois avant même la loi du 24 novembre 2009 (Lorraine), parfois dans son sillage (Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, etc.). Fixant un nouveau cadre, la réforme de 2014 entraîne l'élaboration de chartes spécifiquement dédiées au service public régional de l'orientation. Dernière en date, celle signée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le 9 novembre 2015.

LE + Les produits, services et formations proposés par Centre Inffo.

La plateforme multilingue d'échanges EPALE EN EUROPE



Envie de savoir ce qui bouge et ce qui fait débat en Europe sur la formation des adultes ? Prenez l'habitude de consulter Epaale (*ePlatform for adult learning in Europe*), la nouvelle plateforme d'échanges des acteurs de la formation lancée en avril 2015 par la Commission européenne. Sa version française a été

mise en ligne le 5 novembre 2015. Elle s'organise autour de cinq thématiques : soutien aux apprenants, environnements d'apprentissage, compétences de base, politique, qualité. On y trouve des actualités, des messages de blogs, un agenda d'événements dans toute l'Europe. On y partage également des ressources.

Centre Inffo contribue à l'alimentation d'Epaale au titre de son partenariat avec Erasmus+ France Éducation Formation, qui développe la plateforme en France. Découvrez Epaale et ses premiers échanges dans le hors-série publié par Centre Inffo. ●



+ D'INFOS
<http://ec.europa.eu/epale>

Conférences SALON DU TRAVAIL ET DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Les 22 et 23 janvier 2016, retrouvez les experts juridiques de Centre Inffo au Salon du travail et de la mobilité professionnelle qui se tiendra à la Grande Halle de la Villette à Paris. Ils animeront deux conférences officielles du groupe L'Express : "Choisir une formation, les étapes-clés" et "Comment tirer profit du bilan de compétences ? Comment le financer en 2016 ?", ainsi que deux ateliers (sur le CPF et la VAE). En dehors de ces animations, ils répondront à vos questions sur le stand "formation professionnelle et apprentissage" de la DGEFP. ●



+ D'INFOS
www.salondutravail.fr

Partenariat QUAND L'UNIVERSITÉ RENCONTRE L'UNIVERSITÉ...

Pour la première fois, l'Université d'hiver de la formation professionnelle organisée par Centre Inffo (Biarritz, 27-29 janvier 2016) bénéficiera du regard neuf d'une promotion universitaire. Durant les trois jours de débats, de dialogues et de retours d'expériences, les étudiants de l'*executive master* en management de la formation de l'Université Paris-Dauphine assisteront aux tables rondes, recueilleront les contenus des ateliers et établiront des synthèses. Un partenariat qui active le lien intergénérationnel et la transmission des compétences ! www.centre-inffo.fr/uhfp ●



+ D'INFOS
www.management-formation-dauphine.fr

Expérimentations L'AGENDA EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

Quels accompagnements vers la formation et l'emploi pour les adultes éloignés du marché du travail ? Un sujet qui répond aux orientations de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation (AEFA) adopté en 2011 par le Conseil de l'Union européenne. Pour l'illustrer, la coordination française de l'AEFA a rédigé un rapport présentant un ensemble d'expérimentations françaises : femmes bénéficiaires du congé de libre choix, d'activité, jeunes décrocheurs des régions ultramarines (service militaire adapté), personnes en situation de handicap mental ou psychologique, personnes sous main de justice.

Un rapport à retrouver *in extenso* en texte et en images sur le site de l'agence Erasmus+ France et en bref dans un tiré à part d'*Inffo formation* n° 887. ●

+ D'INFOS
www.agence-erasmus.fr/page/exp-rimentations-de-terrain



Branche de l'assistance UN NOUVEL ACCORD FORMATION

Avec son nouvel accord de branche relatif à la formation professionnelle et à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, le Syndicat national des sociétés d'assistance entend accompagner la réforme.

En réponse aux craintes sur une possible évolution négative des dépenses de formation en raison de la baisse de la collecte, le SNSA rassure en affirmant, d'une part, le maintien du financement de la formation à hauteur de 2,2 % de la masse salariale et, d'autre part, son intérêt pour la certification de branche. À cet égard, l'organisation syndicale souligne d'ailleurs la création d'un certificat de qualification professionnelle de chargé d'assistance dont la première



Chez Europ Assistance, l'un des acteurs emblématiques du secteur.

session a débuté en octobre 2015. Soulignant les exigences de professionnalisation du secteur, Catherine Henaff, secrétaire générale du SNSA, n'en constate pas moins une certaine difficulté à recruter de nouveaux entrants : "Nous avons plus de succès en période de professionnalisation [interne] qu'en contrat de

professionnalisation [externe]." Ce "métier qui demeure très peu connu", entraîne des interrogations sur la nécessité de se former pendant 455 heures à ce que certains assimilent à une simple activité téléphonique. ●

+ D'INFOS
www.snsa.asso.fr

Maisons familiales rurales UNE PREMIÈRE JOURNÉE MONDIALE



Une équipe de l'Union nationale des Maisons familiales rurales à Madagascar. © MFR

L'Union nationale des Maisons familiales rurales organisait le 26 novembre sa première journée mondiale. Chaque année, ces centres de formation associatifs forment 53 000 jeunes par alternance, mais 33 000 adultes bénéficient également des cursus dispensés. L'action ne se limite pas à la France : la fédération de Basse-Normandie, notamment, travaille avec une communauté isolée de Madagascar. Aujourd'hui, une trentaine de structures y ont été fondées. ●

+ D'INFOS
www.mfr.asso.fr

Gréta MTI 93 PARCOURS DÉCOUVERTE

À l'occasion de la Cop21, qui se déroulait au Bourget (93), le Gréta des métiers et des techniques industrielles 93 a proposé du 2 au 11 décembre six parcours découverte de ses différents établissements, avec pour chacun une thématique environnementale : l'énergie, l'eau, la biodiversité, l'écologie industrielle, le bâtiment, la santé. "L'objectif étant de donner une autre image du département, à la rencontre de lieux qui forment, qui travaillent et qui agissent en faveur du développement durable." ●

+ D'INFOS
www.greta-bip93-formation.fr

Céreq UNE EXPERTISE AU SERVICE DES ACTEURS DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Le conseil d'administration du Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), réuni le 24 novembre dernier, a élu une nouvelle présidente, Florence Cordier.

Elle succède à Catherine Veyssy, qui était par ailleurs vice-présidente de la Région Aquitaine en charge de la formation et qui présidait le Céreq depuis novembre 2013. Florence Cordier a, depuis quatre ans, la responsabilité de la "marque employeur et des recrutements"

à la DRH du groupe EDF. Le Céreq est un établissement public, expert de la relation formation-emploi depuis quarante ans. Ses équipes regroupent 120 personnes, dont une grande majorité de personnels d'études et de recherche. Un réseau de centres associés fournit "un adossement scientifique aux axes de travail du centre". ●

+ D'INFOS
www.cereq.fr

Florence Cordier,
présidente du Céreq.



Association Forja POUR L'ADAPTATION D'UN POSTE DE TRAVAIL AU HANDICAP VISUEL

Extrait de la vidéo d'adaptation d'un poste de travail à la déficience visuelle.



Comment une personne privée totalement ou partiellement de la vue peut-elle utiliser un ordinateur ? Pour pallier la méconnaissance des adaptations de poste possibles, l'association Forja a réalisé un film pédagogique.

Les vidéos ont été réalisées par Inaworld Production, et présentées lors de la Journée internationale des personnes handicapées. Forja est un centre de rééducation professionnelle qui se consacre à l'insertion des personnes déficientes visuelles dans le monde du travail. Des formations professionnelles ciblées, assorties d'un accompagnement médico-social y sont proposées "en accordant une importance particulière au développement personnel et à la vie sociale". ●

+ D'INFOS
www.centre-forja.com

360Learning REFONTE DE "CHAÎNE PUBLIQUE"



La "jeune pousse" de la formation en ligne 360Learning vient d'effectuer une refonte de "Chaîne Publique", qui fonctionne comme une page personnelle de réseau social et permet aux sociétés de mettre en avant leurs programmes de formation. Celles-ci peuvent maintenant détailler leurs sessions (payantes ou non) et être contactées directement par leurs futurs utilisateurs. Il s'agit d'une "plateforme auteur", proposant une intermédiation entre offres et demandes de formation. ●

+ D'INFOS
<http://support.360learning.com>

Organisation de coopération et de développement économiques LES "RETOMBÉES SOCIALES" DE LA FORMATION



Devant le siège
de l'OCDE, à Paris.

L'idée que l'éducation et la formation ont des répercussions positives au-delà du strict périmètre de l'emploi est une conviction soulignée par le rapport *Regards sur l'éducation 2015* de l'OCDE.

Les adultes dont le niveau de formation est le plus élevé sont les plus nombreux à indiquer être en bonne santé, faire du bénévolat, "faire confiance à autrui" et "avoir le sentiment qu'ils ont leur mot à dire dans le processus décisionnel public". Mais l'enquête souligne également l'impact positif des savoirs de base, tant de la "littératie" (lire) que de la "numératie" (compter). "Investir dans l'éducation en vaut la peine, tant sur le marché du travail que dans la vie", insiste l'OCDE. ●

+ D'INFOS
www.oecd.org/fr

Eiffage Construction PRÉVENTION DES RISQUES

Dans le cadre de son plan de management "Exigence, exemplarité, discipline", Eiffage Construction a signé un accord avec l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) visant la prévention des risques de ses salariés et de ceux de ses sous-traitants. Des modules de formation sont en préparation. ●



+ D'INFOS
www.preventionbtp.fr

Plasturgie LE TOUR DE FRANCE S'ACHÈVE

Jusqu'au 12 décembre, les deux ateliers mobiles de "Destination Plasturgie" ont sillonné les routes de France pour présenter les formations et les métiers d'une branche en plein bouleversement technologique.

Deux camions semi-remorques de 70m² de plancher étaient remplis de matériel destiné à reproduire *in situ* les gestes techniques d'un atelier dédié aux matériaux plastiques et composites. Ils ont assuré cent soixante-dix jours de démonstration ou de formation.



L'un des camions
Destination Plasturgie.

La filière s'est également dotée, voici deux ans, d'un cercle de réflexion, la Fabrique des talents, destiné à imaginer les futurs métiers du secteur à l'horizon 2030 et les filières pédagogique et de recrutement pour y mener. "La Fédération développe avec les institutions, les industriels et les partenaires sociaux les formations qui permettront aux jeunes d'être dans l'excellence en entreprise", explique Florence Poivey, présidente de la Fédération et membre du conseil exécutif du Medef. Une politique qui semble porter ses fruits puisque la plasturgie annonce des chiffres d'entrée en apprentissage positifs (+ 8 % par an depuis 2013, soit 700 apprentis formés chaque année). La plasturgie emploie quelque 132 500 salariés au sein d'un réseau de PME comptant près de 3 800 entreprises. ●

+ D'INFOS
www.destination-plasturgie.com



Fongecif Paca

DES SERVICES DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Pour la deuxième année consécutive, le Fongecif de Provence-Alpes-Côte d'Azur organisait en novembre des portes ouvertes. Avec l'arrivée du conseil en évolution professionnelle et du compte personnel de formation, il a revisité son offre de services.

de renforcer les collaborations. Par exemple avec les Opcas et les entreprises, mais aussi avec des partenaires, comme l'Agefiph. Par ailleurs, le CEP a amené le Fongecif à se doter d'une organisation en "équipes territorialisées". Les 18 zones d'emploi du territoire de Paca ont ainsi été découpées en trois groupes. L'objectif est de conjuguer les

compétences des conseillers spécialisés "gestion" avec celles des spécialisés "conseil". Enfin, le Fongecif Paca a signé le 2 décembre une convention avec Pôle emploi pour soutenir le Cif-CDD. ●

D'INFOS
www.fongecif-paca.com

Le Fongecif accueille environ 13 000 personnes chaque année. Parmi les nouveautés récemment déployées, son directeur, Gérard Goron, a évoqué "Où j'en suis ?", prestation essentiellement assurée par téléphone pour faire le point avec l'utilisateur en début de parcours, et "Comment financer ma formation ?", qui permet de travailler la dimension projet. De fait, CPF oblige, le Fongecif Paca accorde une importance renouvelée à la question des cofinancements, ce qui suppose



Gérard Goron, directeur du Fongecif Paca.

Écoles de la deuxième chance UNE NOUVELLE É2C DANS LE JURA

Le réseau des Écoles de la deuxième chance (É2C) poursuit son développement. Il a inauguré en novembre dernier dans le Jura un nouvel établissement, à Gevingey (Lons-Le-Saunier), en présence de Marie-Guite Dufay, présidente du Conseil régional de Franche-Comté, et de nombreux partenaires d'entreprises. Opérationnelle depuis le 11 mai 2015, cette école a déjà accueilli quinze élèves, en deux cohortes : sur la première, le taux moyen est de 56 % de retour vers l'emploi ou la formation, conforme à la moyenne nationale. L'objectif de l'É2C est de trente élèves la première année et de soixante la deuxième, avec l'ouverture d'une antenne à Dole fin 2016. ●

D'INFOS
www.e2c-jura.fr

Forco DES "HEURES COMPLÉMENTAIRES"

L'Opcas du commerce et de la distribution a voté une résolution concernant les "heures complémentaires" au compte personnel de formation. Le Forco prend en charge toutes les heures de formation au titre des financements affectés au CPF lorsque la durée de la formation est supérieure au nombre d'heures inscrites sur le compte. Cet abondement renforce d'autres décisions telles que le financement des coûts pédagogiques à hauteur de 60 euros de l'heure. ●

D'INFOS
www.forco.org

PACK ACTU 2016

2 abonnements incontournables,
une offre privilégiée



1 Abonnez-vous à l'édition 2016
Fiches pratiques et son site
www.droit-de-la-formation.fr

FICHES PRATIQUES



Comme plus de 10 000 professionnels de la formation, retrouvez l'intégralité du droit de la formation et suivez en temps réel les évolutions légales.

2 et bénéficiez de 15 % de réduction sur

INFFO FORMATION **OU** Le Quotidien de la formation
le magazine N°1 de la formation la lettre numérique



Un bimensuel, une offre bimédia
Retrouvez aussi toute l'actualité en ligne sur www.actualite-de-la-formation.fr



La lettre numérique quotidienne de l'actualité de la formation et de l'orientation, pour accéder à une information réactive et pertinente en continu en ligne.

BON DE COMMANDE à retourner à Centre Inffo - 4, avenue du Stade-de-France, 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex
Téléphone : 01 55 93 92 02 - E-mail : commercial@centre-inffo.fr - Télécopie : 01 55 93 17 28



Informations indispensables à la prise en compte de votre commande

VOS COORDONNÉES M. Mme

Nom _____

Prénom _____

Entreprise/Organisme _____

Service _____

n°/Rue _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Téléphone _____

n° Siret / _____

n° APE / _____ n° Client / _____

Je souhaite bénéficier du **PACK ACTU** Abonnement 2016.

OFFRE 1 France métropolitaine : 460,5 € HT 512,85 € TTC Code 604PO
Drom, autres Drom et étrangers : 460,5 € HT + TVA en vigueur

Les FICHES PRATIQUES 2016 et son accès Internet

Prix de 299 € HT, soit 347,96 € TTC (25% tva à 5,5% et 75% tva à 20%)

1 Abonnement «INFFO FORMATION»

Prix de 161,5 € HT (190 € HT -15%), soit 184,89 € TTC (tva 2,10%)

+ Frais de port : nous consulter

OU

OFFRE 2* France métropolitaine : 460,5 € HT 541,76 € TTC Code 606PO
Drom, autres Drom et étrangers : 460,5 € HT + TVA en vigueur

Les FICHES PRATIQUES 2016 et son accès Internet

Prix de 299 € HT, soit 347,96 € TTC (25% tva à 5,5% et 75% tva à 20%)

1 Abonnement «Le Quotidien de la formation»

Prix de 161,5 € HT (190 € HT -15%), soit 183,8 € TTC (tva 20%)

+ Frais de port : nous consulter

Ci-joint règlement à l'ordre de Centre Inffo par :

chèque bancaire virement bancaire

Date, signature - cachet

*Prix HT susceptible de modification au cours du premier semestre 2016.

“APPRENDRE ENSEMBLE”, UNE COMMUNAUTÉ D’APPRENTISSAGE

Née d'une expérience de terrain, la communauté “Apprendre ensemble” se développe rapidement. Ses participants affichent un grand enthousiasme. **Découverte.**

Knock Billy

LA SOLUTION

QUI ?

Des spécialistes de la formation, se vivant eux-mêmes comme “apprenants”.

QUOI ?

Une pédagogie active, des visioconférences, avec des logiciels utilisés gratuitement et des appuis techniques volontaires.

COMMENT ?

En ligne d'abord, en présentiel ensuite.

POURQUOI ?

Diffuser largement cette méthode d'innovation et d'“organisation agile”.



Une séance de “partage des connaissances”, à la Brasserie Wepler, à Paris.

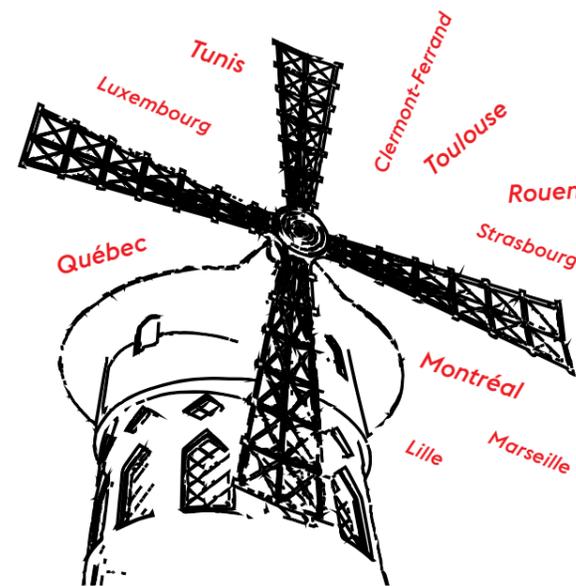
“ Je suis parti cinq semaines au Québec, en février et mars cette année, pour étudier les communautés d'apprentissage, raconte Denis Cristol, directeur de l'ingénierie et des dispositifs de formation du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Il faisait très froid : - 30°. J'y ai tellement reçu de connaissances, d'affection, de sympathie, de chaleur humaine que de retour en France, je me suis dit que j'allais écrire sur les communautés d'apprentissage.” Assez vite, cela ne lui a pas paru suffisant. Alors, il a pris l'initiative de lancer un “cercle d'apprentissage” en ligne, pour faciliter ensuite la rencontre des personnes physiquement. “Je voulais éviter l'effet Mooc et ses 90 % d'abandon”, explique-t-il. C'est ainsi qu'est née la communauté “Apprendre ensemble”.

Trois espaces d'apprentissage

Créée voici à peine quatre mois, cette communauté combine trois espaces

d'apprentissage. “L'espace de sa vie”, d'abord, où réaliser des “défis pédagogiques” mettant à l'épreuve son sens de l'écoute. Le second espace permet de suivre des vidéoconférences, d'échanger en ligne¹. Le troisième, celui du “groupe de pairs en proximité”, aide les membres à “sentir la convivialité” pour échanger, explique celui qui est également chercheur associé à l'Université Paris Ouest Nanterre.

L'une des originalités de cette approche pédagogique est l'importance accordée aux rencontres en présentiel. “Cela permet des échanges pratiques sur des sujets concrets. Il ne s'agit plus d'apprendre juste quelque chose, mais plutôt d'améliorer des compétences en cours d'emploi, en apprenant autrement, ensemble, efficacement, sans contrainte, sans se demander combien cela va coûter”, précise Jean-Claude Plourde, président du bureau de conseil Gestio Nove Consultants, et référent de la communauté de Québec.



“Ingénierie agile”

L'idée poursuivie par Denis Cristol et ses confrères apprenants est d'inventer une “pédagogie des grandes causes” (développement durable, lutte contre l'illettrisme, contre les discriminations, pour l'égalité), qui passe toujours par un plus grand “sens de l'autre”.

“Les personnes qui participent aux communautés sont avant tout volontaires, motivées, personnellement engagées et très actives”, assure Jocelyne Turpin, consultante senior en stratégie de transformation et conduite de projets de Mooc², référence de la communauté de Paris-Pigalle.

En effet, précise Denis Cristol, “l'ensemble du dispositif se construit en ingénierie agile. Si un projet de cadre a été posé au départ avec des thèmes, au fur et à mesure que les participants s'agrègent et s'intéressent au projet, ceux-ci proposent d'apporter quelque chose, un livret de suivi des apprentissages, une vidéo, un contenu, etc.”. Ils “déforment” l'idée de départ autant qu'il est utile. Environ quatre heures par semaine est le temps estimé pour entrer dans le dispositif et apprendre.

Une forme collective de l'autoformation

Les logiciels utilisés sont gratuits, les intervenants, facilitateurs, appuis techniques, webconférenciers qui se dégagent le font gracieusement. Les facilitateurs créent des vidéos pour donner à voir la façon dont les groupes peuvent se mettre

en mouvement. “Il y a une forme de viralité, et d'envie contagieuse de se voir et pas seulement de se parler en ligne”, se réjouit Denis Cristol. “Nous échangeons presque quotidiennement entre apprenants à travers la plateforme de collaboration gratuite Slack, efficace pour la discussion en équipe et la gestion de projet à plusieurs”, témoigne Jean-Claude Plourde. Denis Cristol parle d'une forme de “socioformation”, qui serait une forme collective de l'autoformation.

Retranscrire dans les entreprises

À présent, leur ambition est de pouvoir retranscrire ce mécanisme au niveau des entreprises. “Cette méthode d'innovation et d'organisation agile se démarque de la mécanique actuelle dans les entreprises, puisqu'elle permet d'accroître les compétences de chacun des membres”, précise Jean-Claude Plourde. Aujourd'hui plus de 620 participants se sont déclarés volontaires pour apprendre ensemble. 25 réunions de groupe ont eu lieu ou s'organisent notamment à Strasbourg, Toulouse, Rouen, Québec, Montréal, Luxembourg, Lille, Marseille, Bordeaux, Nantes, Lyon, Clermont-Ferrand et Tunis. Des participants d'autres pays francophones se manifestent. L'initiative a été repérée par la plateforme d'échanges européenne Epale³. “Une équipe de chercheurs fait aussi part de son intérêt d'étudier le dispositif de plus près”, annonce Denis Cristol. ●



Un espace de vie où réaliser des défis pédagogiques”

Denis Cristol

directeur de l'ingénierie et des dispositifs de formation du Centre national de la fonction publique territoriale.



2. Voir le blog <http://miss-mooc.paris>.

3. Téléchargez le hors-série *Epale* sur www.actualite-de-la-formation.fr



1. <http://apprendreensemble.weebly.com>

À PARIS, DE LA GARE DU NORD AU CANAL SAINT-MARTIN AU CŒUR DU “QUARTIER DE LA FORMATION”

Atmosphère, atmosphère... Des deux côtés de la célèbre passerelle du canal Saint-Martin, à Paris, la formation a pris ses quartiers. Nous y avons déambulé.

Célia Coste



L'emblématique passerelle de L'Hôtel du Nord.

Dès le XIX^e siècle, le quartier du canal Saint-Martin a vécu une industrialisation croissante. Les vestiges de l'ancienne usine électrique de la Compagnie parisienne de l'air comprimé du 132, quai de Jemmapes laissent encore à ce jour aux promeneurs le témoignage de ce rayonnement industriel qu'a connu le 10^e arrondissement de la capitale. Ce bâtiment pensé par l'architecte Paul Friesé accueille aujourd'hui la fabrication de papeterie Exacompta, comme un clin d'œil au passé tenace des lieux. À cette image, de nombreux locaux avoisinants ont été réinvestis et modernisés pour donner aux abords du canal un jour nouveau. Les nouveaux lieux de vie, néo-bistrot, épiceries bio et centres multi-eth-

niques, symboles d'un multiculturalisme revendiqué, colorent désormais les abords des quais.

Un quartier d'apprenants

Le changement s'est aussi opéré sur le volet de la formation. La désertification des usines a laissé la place à de grands espaces propices à un réinvestissement par les professionnels du secteur. À l'exemple du siège d'Agefos-PME, sis depuis plusieurs années à l'entrée du quai de Valmy. Perpendiculaire au quai où s'est implanté l'Opc interprofessionnel, le campus du groupe IGS, acteur majeur de l'éducation, de la formation et de l'alternance, participe à la dynamique formation du quartier. Pour preuve, dès 8 heures du matin, un déferlement de jeunes étudiants sortis des transports en commun envahit les rues calmes et rafraîchies par le canal.

Micheline Blachère, ancienne directrice régionale Île-de-France d'IGS, raconte l'arrivée au début des années 90 dans un quartier populaire qui n'avait pas de prime abord les faveurs des dirigeants : “À l'époque, nous étions basés dans le 17^e arrondissement. Nous avons eu l'opportunité d'investir les locaux actuels mais nous avions quelques réticences car le quartier n'était pas très bien fréquenté. C'était très différent de ce qu'il est aujourd'hui.”

Une localisation centrale

Pourtant, le volontarisme politique de la mairie d'arrondissement a eu raison des doutes de l'équipe. “Le maire a joué un rôle décisif en encou-



Le siège national d'Agefos-PME, quai de Valmy.

rageant le projet. Notre choix s'est porté sur ces locaux pour deux raisons : tout d'abord, la superficie des locaux [plus de 5 000 m² sur le site principal situé 12, rue Alexandre-Parodi], mais aussi la localisation centrale.” En effet, grâce à sa proximité avec deux des principales gares parisiennes, la gare du Nord et la gare de l'Est, et une multiplicité d'arrêts de métro et de bus aux alentours, le quartier constitue un lieu central idéal pour les apprenants venus de Paris, de banlieue ou d'ailleurs. Non loin du campus IGS inauguré en 1991, se sont installés six autres sites du groupe : un sur le quai de Jemmapes, un sur le quai de Valmy, trois dans la rue Pierre-Duport, perpendiculaire à la rue Alexandre-Parodi, et un dernier dans la même rue. 9 000 apprenants s'y côtoient chaque jour dont 3 000 étudiants et 6 000 apprentis.

La “Passerelle” du CFA Stephenson

Un peu plus loin, boulevard Saint-Martin, se trouve le siège du Fongecif d'Île-de-France. Et de l'autre côté de la gare du Nord, le CFA Stephenson, centre de formation d'apprentis spécialisé, entre autres, dans les secteurs du commerce, du



Sébastien Malige, responsable accompagnement du CFA Stephenson, entre deux jeunes en formation : Kady et Jonathan, en licence pro Management des unités commerciales.



Un multiculturalisme revendiqué colore les abords des quais”

tourisme et de la banque, défend une idée de l'alternance bienveillante envers les jeunes. Ce centre de formation créé en 1976 sous la tutelle de la Compagnie des Sœurs de la Charité de Saint Vincent de Paul est un établissement hors contrat mais engagé à diffuser des valeurs telles que “la bienveillance, l'exigence et l'excellence”. Il accueille environ 1 200 apprentis par an du CAP au master. “L'alternance n'est pas une voie de relégation, insiste le responsable accompagnement, Sébastien Malige. On s'engage ici à tout mettre en œuvre pour aider les jeunes sans distinction à trouver une entreprise.” Pour ce faire, le CFA a mis en place un dispositif “Passerelle” pour les alternants qui n'auraient pas trouvé de stage. Des membres de l'équipe proposent alors un accompagnement renforcé et personnalisé. “Cette année, sur les 129 jeunes en passerelle, 63 sont à ce jour placés et 10 % bénéficieront d'un cycle aménagé pour le reste de l'année scolaire.”

Proximité des transports en commun

L'une des forces du CFA, c'est aussi sa localisation. Un emplacement stratégique, bien desservi par le métro et les trains de banlieue, qui permet d'attirer un public varié à l'image de la population française. Sur le panel des jeunes ayant intégré le CFA cette année, 22 % sont issus de Paris et 72 % de la banlieue. Majoritairement de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine. Treize jeunes viennent du 18^e arrondissement. ●

UNE MIXITÉ SOCIALE AU CŒUR DE PARIS

“Le campus IGS est à l'image du quartier dans lequel il est implanté, car il véhicule l'idée d'une mixité sociale au cœur de Paris. Nous avons fait le choix délibéré de la mixité, ce qui fait toute la noblesse du groupe”, détaille Jean Audouard, directeur du pôle Écoles Île-de-France IGS. Une ligne portée dès sa création, notamment par Roger Serre, fondateur et actuel dirigeant. “Nous sommes marqués par une diversité de publics, adultes, jeunes, alternants, étudiants, demandeurs d'emploi, salariés... et une multiplicité des statuts. Malgré tout, notre force demeure dans la transmission et le partage.”



Un outil pour
votre futur métier
et votre reconversion
professionnelle



**Orientation
pour tous**

www.orientation-pour-tous.fr

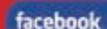
Découvrez les métiers et les secteurs qui recrutent

Trouvez des formations près de chez vous

Consultez les différents dispositifs de formation
et les aides financières

Rencontrez un conseiller en orientation

Retrouvez-nous sur :



<http://www.facebook.com/orientationpourtous>



http://twitter.com/opt_orientation



Itinéraire

MARIE-ANGE DEL BANO

“UN PUR PRODUIT DE L'EXPÉRIENCE”

Courante chez les consultants,
la question vaut aussi pour
les formateurs : peut-on exercer
ce métier en première instance,
ou doit-on nécessairement
disposer d'une solide expérience
professionnelle avant d'envisager
de transmettre son savoir-faire ?

Nicolas Deguerry

Formatrice en prothèse dentaire depuis 2004, après avoir exercé en laboratoire pendant près de trente ans, Marie-Ange Del Bano a tranché : “On ne peut pas être formateur sans une longue expérience professionnelle qui vous aura exposé aux aléas et pièges du métier.” Mais si elle-même valorise autant l'expérience, c'est sans doute qu'elle en est un pur produit.

Dotée du seul CAP quand elle entame sa carrière, elle prit très tôt l'habitude d'organiser sa progression par de multiples incursions chez des confrères aguerris. Parfois à son compte, parfois en tant que salariée, Marie-Ange Del Bano n'aura cessé d'aller chercher ailleurs ce que sa courte formation initiale et l'évolution du métier commandaient.

Visiblement douée pour cette forme d'autoformation partagée, elle aurait très bien pu finir ainsi sa carrière si ce n'était une certaine lassitude. “J'en avais assez de travailler en milieu clos, avec peu de contacts et pas vraiment de réel dialogue”, explique-t-elle. Et pour justifier sa décision d'aller frapper à la porte d'un organisme de formation, elle évoque les nombreux apprentis accueillis au cours de sa carrière en laboratoire : “En les formant, je me suis aperçue que j'étais faite pour ça.”

Auto-évaluation non démentie par la suite puisque, d'abord embauchée comme formatrice responsable du BEP auxiliaire de prothèse dentaire, elle dirige aujourd'hui le BTS. “Pour apprendre le métier de formatrice, j'ai été guidée par l'équipe mais, vraiment, j'étais comme un poisson dans l'eau : la pédagogie, j'en ai ; le contact, ça me plaît beaucoup ; trouver des



bio

1978
CAP Prothèse
dentaire

2004
responsable BTS
Prothèse dentaire

2011
bac pro prothésiste
dentaire (VAE)

“Tous capables !”

solutions, apporter mon savoir et transmettre mon expérience, j'adore !”

Passée par la validation de l'expérience, elle s'explique : “Sans me l'imposer, c'est ma direction qui m'a demandé si je ne souhaitais pas passer le bac pro. J'étais partante parce que je trouvais que c'était bien de valider mon parcours par un diplôme”, répond-elle. Avec un financement du Fongecif Paca, elle mettra trois mois à constituer son dossier, salué par les félicitations du jury. Reconnaisant une satisfaction personnelle, elle est aujourd'hui elle-même membre de jury VAE. Là encore, son expérience la sert : “En tant que formatrice, j'ai eu des facilités, mais pour les autres, je sais combien il est difficile de comprendre ce que l'on vous demande vraiment et de traduire ses actes en mots.” Et pour celle qui aime se placer sous la bannière du “Tous capables !”, il ne peut y avoir qu'une réponse : “Davantage accompagner les candidats à la VAE.” ●



SUR LE WEB

Interview de Myriam El Khomri, ministre du Travail

“Le CPF rend enfin concret l’impératif de formation tout au long de la vie”

Le 25 novembre 2015, Myriam El Khomri répondait aux questions de “Management de la formation” sur les prochaines étapes de la réforme en cours, les suites de la conférence sociale, le compte personnel de formation, ou encore la future mise en place du compte personnel d’activité.

+ D’INFOS

www.managementdelalaformation.fr



PUBLICATION

Revue Savoirs n° 38 : “La satisfaction en formation”

La revue *Savoirs* propose, dans chacun de ses numéros une “Note de synthèse” sur une problématique ou une avancée théorique d’importance pour les chercheurs et les praticiens de la formation des adultes. Ici, Nora Yennek traite de la corrélation (ou pas) entre satisfaction et performance à l’issue d’une action de formation. Également dans ce numéro, des articles de recherche parmi lesquels “Des ouvriers face à la formation continue” par Guillaume Teillet.

+ D’INFOS

<http://savoirs.u-paris10.fr/numeros-parus/numeros-37-38-39/#n38>



PUBLICATION

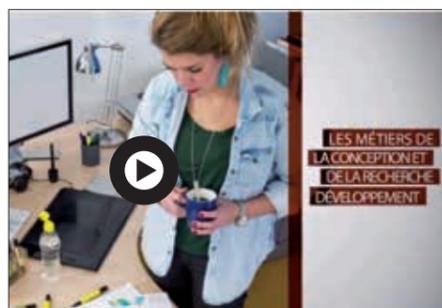
Débat Formation

“Rapprochement des Régions : les acteurs de la formation ouvrent la voie”

Le n° 26 (novembre 2015) du magazine édité par l’Afpa met en Une la nouvelle donne territoriale, avec notamment des interviews de Jean-Marie Marx et Pascale Gérard (Cnefop), et bien sûr le positionnement de l’Afpa, “en ordre de marche”. Le grand témoin du numéro est Louis Gallois, ancien président d’EADS. *Débat formation* est consultable et même téléchargeable gratuitement en ligne.

+ D’INFOS

www.debatformation.fr



SUR LE WEB

20^e Uféo :

“Formation, éducation, orientation : comment dépasser les idées reçues ?”

Pour sa 20^e édition, les 9 et 10 juin 2015 au Centre Vincent-Merle à Pessac (Gironde), siège du Carif-Oref Aquitaine Cap métiers, l’Uféo (Université de la formation, de l’éducation et de l’orientation) proposait débattre des évolutions constatées ces vingt dernières années. Parmi ses invités : Jean-Marie Marx, Christian Janin et Pierre Ferracci, présidents du Cnefop, du Copanef et du Conseil national éducation-économie, ou encore les économistes Alain d’Iribarne et Éric Verdier.

+ D’INFOS

www.aquitaine-cap-metiers.fr

Formation continue, tout change.
Pour tout comprendre,
votre meilleur conseiller juridique !



La référence
de plus de 10 000 professionnels
de la formation

édition
2016

FICHES
Les fiches pratiques de la formation continue
PRATIQUES

www.droit-de-la-formation.fr

40 ans
VOTRE
EXPERT
FORMATION
Centre Inffo



Les Fiches pratiques de la formation sont disponibles sur la boutique en ligne <http://boutique.centre-inffo.fr>

COMPÉTENCES, INNOVATION, PERFORMANCE

*le monde bouge,
la formation aussi !*

14^e

U

UNIVERSITÉ D'HIVER
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



Centre Info

Biarritz,
 27, 28 et 29 janvier 2016

www.centre-info.fr/uhfp